PG 55 - Le soin psychomoteur intégré à la démarche palliative - Accompagner la fin de vie

Dates :

Du 1er au 04 décembre 2026

4 jours - 28 heures

GÉRIATRIE & GÉRONTO-PSYCHOMOTRICITÉ

***Pré-requis** : Être professionnel du secteur sanitaire, médico-social*

Action enregistrée à l'ANDPC.
Suivre cette formation valide l'obligation de DPC pour les psychomotriciens.

Pour contribuer à l'accompagnement de la fin de vie, les psychomotriciens doivent s'approprier la démarche palliative. Cette intervention aux confins de la vie requiert un engagement éthique et nécessite de lever certaines résistances. Il est difficile humainement d'être confronté à une personne en fin de vie, à l'image de l'autre altéré, souffrant. Ce sont des corps, des propos, des plaintes, des questions ardues à regarder, entendre et accepter. Cependant, il importe dans ces derniers temps de continuer à croire et à manifester que le malade, même dans la plus grande détresse, doit être respecté.
En tant que soignant, en collaboration avec les autres et sur les recommandations du médecin gériatre, le psychomotricien contribue à accompagner la fin de vie de ses patients. Il met en œuvre des soins délicats, adaptés, majoritairement à composantes sensorielles et toniques, et contribue au confort notamment lors des moments d'hygiène. Il peut aussi accompagner les proches et les aidants dans la préparation au deuil.

Référente handicap :

Les personnes en situation d'handicap seront accompagnées par Séverine BEKIER

sbekier@isrp.fr

Modalités et délai d'accès :
se reporter au catalogue des formations

Contacts :

01 58 17 18 63
01 58 17 18 58
formationcontinue@isrp.fr
www.dpc.isrp.fr

MÉTHODES MOBILISÉES & CONTENU

Acquisition et perfectionnement des connaissances théoriques par exposés interactifs :

- La classification sémantique « soins palliatifs et fin de vie », le cadre légal et éthique en lien avec les droits des personnes malades.
- Les dispositifs de soutien aux aidants (plateforme de répit…).
- Les techniques de communication pour favoriser l'appropriation anticipée des droits.

Acquisitions et perfectionnement de compétences cliniques :

- Les modalités de l'évaluation psychomotrice en fin de vie.
- L'évaluation de la douleur, aiguë et chronique, adaptée à la personne âgée (Algoplus, DN4, Échelle Comportementale de la douleur chez la Personne Âgée…).
- Les grilles d'observation psychomotrice.
- L'élaboration du projet de soin adapté prenant en compte l'avis du patient et la coordination du parcours de soin.
- Les chariots et plaids multisensoriels, la balnéothérapie, la réalité virtuelle dans l'accompagnement de fin de vie.
- La complémentarité des interventions du psychomotricien, du psychologue et des autres professionnels paramédicaux.

Temps d'analyse des pratiques professionnelles s'appuyant sur des situations complexes et abordant la place du psychomotricien auprès des patients et des aidants professionnels et non professionnels.

Bibliographie internationale récente

Interventions :

Claire DAMBRE, psychomotricienne DE, TE/MIP, Coordinatrice de la formation

Ludivine DOUCELANCE, psychomotricienne DE

Cindy QUACH, psychomotricienne DE

Maud GUILBERT, psychologue

OBJECTIFS – COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Appliquer les Recommandations de Bonnes Pratiques concernant l'accompagnement des personnes en fin de vie pour les appliquer.
- Évaluer la situation du patient et adapter les soins psychomoteurs auprès de personnes en fin de vie.
- Étayer les aidants tout en considérant ses limites et l'intérêt de la continuité du soin entre les différents professionnels.

Plus de détails concernant les objectifs, les méthodes pédagogiques et leur progression, seront transmis dans le planning détaillé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'auto-évaluation des connaissances et des compétences acquises se fait par comparaison des réponses à deux questionnaires remplis au début et à la fin de la formation.

TARIFS

Prise en charge employeur ou FIFPL : *1 165€*

Prise en charge personnelle : *979€*

Tuteur d'alternance ou maitre de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge employeur ou FIFPL : *583€*

Tuteur d'alternance ou maitre de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge personnelle : *350€*

Ancien étudiant ISRP (tarif applicable uniquement dans le cas d'une prise en charge personnelle) : *758€*

NOTE DE CADRAGE - ORIENTATION DE DPC **(action de formation enregistrée au DPC des psychomotriciens)** :

8. Prise en charge palliative et accompagnement de la fin de vie

SATISFACTION

Satisfaction moyenne du stage en 2024 : **83%**

Sensorialité Éthique Dignité